

Image not found or type unknown



Comment mon propriétaire doit'il m'informer de travaux chez moi

Par **marjo**, le **21/04/2011** à **20:18**

Bonjour,

Mon propriétaire veut changer la fenêtre dans ma cuisine. ce dernier m'impose une date et ne m'as prévenue que par lettre mise dans ma boîte au lettre. N'a t 'il pas obligation de me prévenir par courrier recommande? N'y a t'il pas un délai minimum? Suis je obligée de me plier à c'est horaires? Étant intérimaire et venant de commencer un nouvelle mission je n'ai pas de jour de congé? en vous remerciant d'avance.

Cordialement marjolaine lecocq